

BURKINA-FASO

Région du Plateau Central

(55,443 PDI, source : SP/CONASUR, 31 mars 2023)



Rapport mensuel Monitoring de Protection –Septembre 2024

<p>1298¹ personnes en déplacement</p>	<p>03 incidents enregistrés avec 03 victimes</p>
<p>00 cas de protection pris en charge</p>	<p>00 cas de protection référé</p>



Sensibilisation sur les droits humains réalisée sur le site PDI de Wapassi dans la commune de Salogo

¹ Données non officielles (pas publiées par le SP/CONASUR)

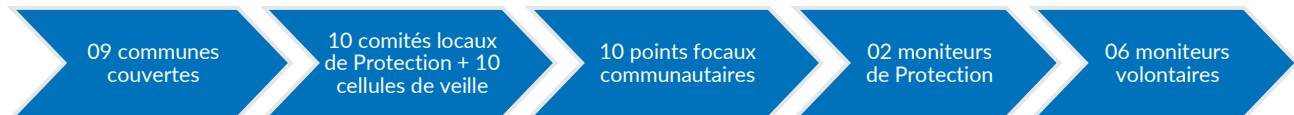
I. Résumé

A l'image des mois précédents, la situation sécuritaire et de protection de la région du plateau Central est restée stable, permettant ainsi l'accueil de personnes fuyant d'autres régions à cause de l'activisme des groupes armés. Ainsi, en septembre, 71 ménages en provenance du Centre-Nord, constitués de 964 personnes dont **258 filles**, **268 femmes**, **340 garçons** et **98 hommes**, ont été accueillis. Il a été également observé un mouvement de retour de **40 ménages** de **334** personnes constituées de **120 filles**, **82 femmes**, **92 garçons** et **40 hommes**, installées sur le site de Nagréongo vers Baní, dans le Sahel.

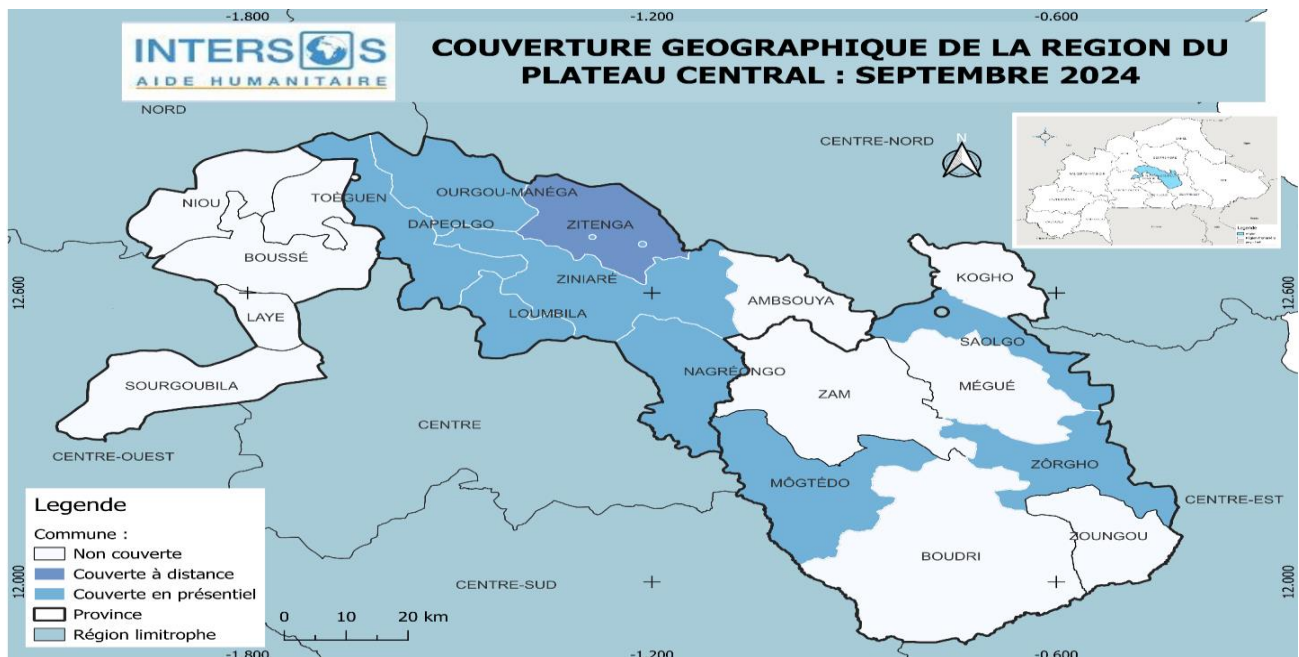
Cependant, il convient de signaler que malgré cette stabilité, des violations de droits ont été enregistrées au cours du mois. Il s'agit de trois incidents de protection regroupés en trois (03) catégories de violation et réparties comme suit :

- **Atteinte au droit au logement** : une (01) victime, un homme PDI chef de ménage ;
- **Atteinte à l'intégrité physique et ou psychique** : une (01) victime, un garçon PDI 07 ans ;
- **Violences Basées sur le Genre (VBG)** : une (01) victime, une fille PDI de 15 ans.

II. Couverture géographique



• Zones couvertes



Au cours du mois de septembre, les activités du monitoring de protection (P21) ont été réalisées dans deux (02) provinces (Ganzourgou, Oubritenga) sur les trois (03) que compte la région. En outre, sur les 20 communes, neuf (09) ont été couvertes en présentiel. Les 11 autres n'ont pas été couvertes à cause du nombre réduit de moniteurs INTERSOS, de l'absence de volontaires de l'OSC WEND-YAM ou de points focaux au regard de la vaste étendue de la région. Par conséquent neuf (09) communes sur 20 que compte la région ont été couvertes en présentiel.

Ci-dessous l'état de couverture des communes :

- **neuf (09) communes couvertes en présentiel** : Mogtédou, Zorgho, Salogo, dans le **Ganzourgou** ; Ziniaré, Nagréongo, Ourgou-Manega, Dapélogo, Loumbila et Zitenga dans l'**Oubritenga** ;
- **11 communes non couvertes** : Absouya dans l'**Oubritenga**, Zam, Meguet, Boudry, Zoungou et Kogho dans le **Ganzourgou** ; Boussé, Niou, Sourgoubila, Laye et Toéghin dans le **Kourwéogo**.

- **Accessibilité**

La stabilité sécuritaire dans la Région du Plateau Central rend toutes les communes accessibles pour la mise en œuvre des activités, même si toutes n'ont pas été couvertes au cours du mois à cause de sa vaste étendue et de l'insuffisance de ressources humaines.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes, qui sont ensuite analysées afin de dégager les tendances de perception des communautés sur les risques de protection et les violations auxquelles elles sont confrontées. Pour ce faire, les outils utilisés sont les fiches de rapports flash, d'incidents individuels et communautaires, les fiches de référencement, ainsi que des formulaires pour les ménages et les informateurs clés. La collecte s'est effectuée durant le mois et de manière rotative auprès d'un échantillon composé de « d'informateurs clés » et de « ménages », ainsi que de « survivant(e)s de violations de droits humains », tout en s'appuyant sur un dispositif composé de comités locaux de protection, de points focaux, de volontaires et de moniteurs de protection.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection en place dans la région du Plateau-Central implique également la participation de l'organisation de la société civile **Wend-Yam**. Cela a permis d'élargir la couverture géographique de INTERSOS et d'atteindre plus de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois considéré, la collecte des données liées au P21 s'est réalisée à travers les outils suivants :

- **12 questionnaires informateurs clés** administrés auprès de six (06) femmes (03 hôtes, 03 PDI), six (06) hommes (**02 hôtes, 04 PDI**) dans les communes de Ourgou-Manega (Ourgou), Zitenga (Léléxé), Zorgho (Sinyè) dont **six (06) personnes** (03 femmes, 03 hommes) dans les **ZAD** de Salogo (Wapassi), de Mogtédou (Mogtédou V4) et de Nagréongo (Nagreonkoudgo) ;

- **12 questionnaires chefs de ménages** administrés auprès de six (06) femmes (01 hôte, 05 PDI), six (06) hommes (02 hôtes, 04 PDI) dans les communes de Ourgou-Manega (Ourgou), Zitenga (Léléxé), Zorgho (Sinyè) dont 06 personnes (03 femmes, 03 hommes) dans **les ZAD** de Salogo (Wapassi), de Mogtédó (Mogtédó V4) et de Nagréongo (Nagreonkoudgo) ;
 - **12 fiches** de déplacement de population renseignées ;
 - **Trois (03) fiches d'incident individuel** renseignées.
- **Points clés issus de la collecte d'informations**

En plus de la présence massive de personnes déplacées internes dont 964 nouvelles arrivées, la région du Plateau Central fait face à de nombreux problèmes observés au cours du mois. Il s'agit notamment du manque d'abris, le non-accès à des terres cultivables, ainsi que le manque d'établissements scolaires. Environ 50 ménages de 200 personnes déplacées internes vivant dans des abris de fortune sur le site de Wapassi dans la commune de Salogo sont concernés, avec un risque élevé pour les enfants, surtout en cette période pluvieuse avec pour conséquence la récurrence du paludisme. Aussi dans la commune de Mogtédó, plus précisément dans le village de Mogtédó V4, **168** ménages de la communauté hôte sont menacés de quitter le village pour permettre les activités de la société minière OROZONE. Il convient de rappeler que ces ménages ont été dédommagés mais ne savent toujours pas où se réinstaller ce qui explique toujours leur présence dans ledit village.

III. Typologies des déplacements identifiés

Au cours du mois de septembre, la région du Plateau Central a enregistré **12** nouvelles vagues de déplacement de types primaire, secondaire et de retour, impliquant 111 ménages de **1298** personnes composées de **378** filles, **350** femmes, **432** garçons et **138** hommes. Les nouveaux arrivés de **71** ménages constitués de **964** personnes (**258** filles, **268** femmes, **340** garçons, 98 hommes) viennent des provinces du Sanmatenga et du Namentenga dans la région du Centre-Nord et ont été accueillis dans les communes de Nagréongo (60), Loumbila (04) dans l'Oubritenga ; Zorgho (04), Mogtédó (01), Salogo (01) dans le Ganzourgou. Le mouvement de retour a été effectué vers Baní dans le Sahel, impliquant 40 ménages de **334** personnes composées de **120** filles, **82** femmes, **92** garçons et **40** hommes. Ces dernières étaient précédemment installées sur le site de PDI de Nagréongo dans la commune de Nagréongo.

Il ressort que la région a accueilli plus de PDI au mois de septembre qu'en août, du fait probablement par des attaques des GA dans la région du Centre-Nord.

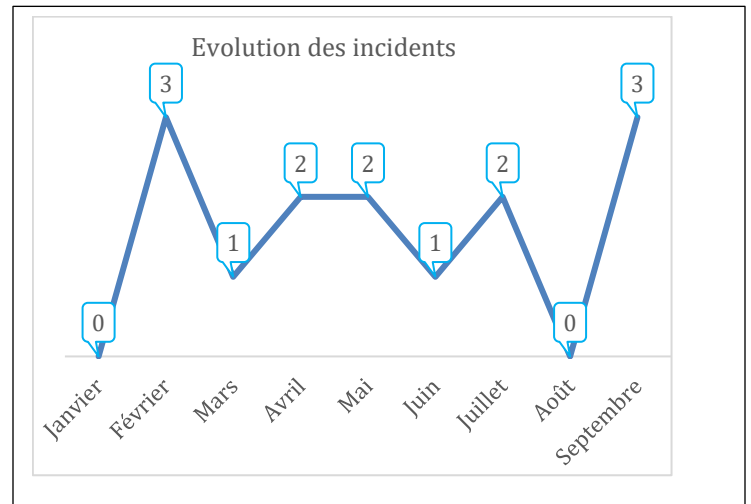
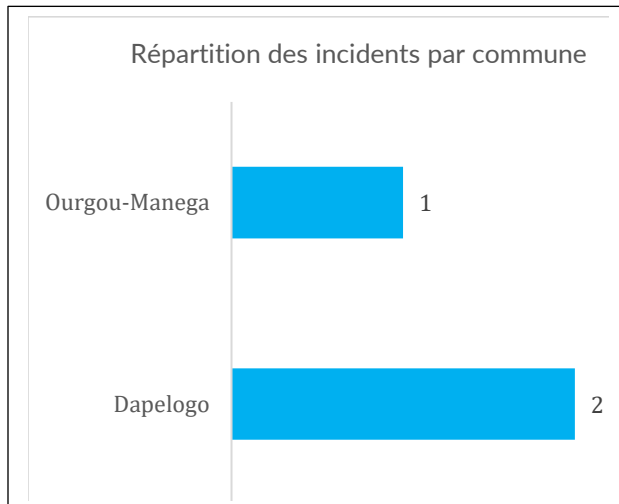
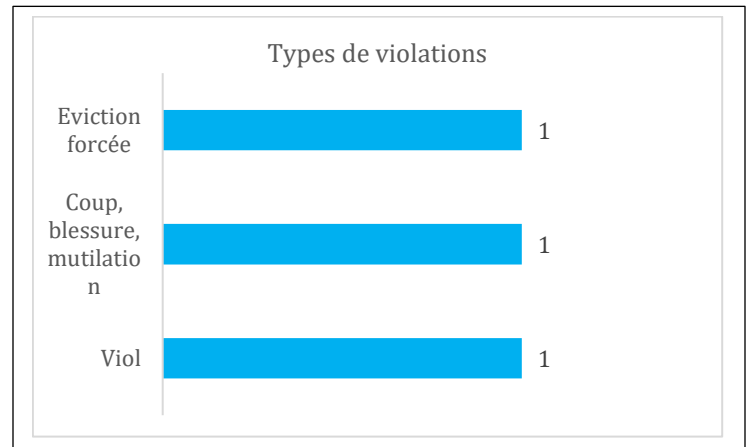
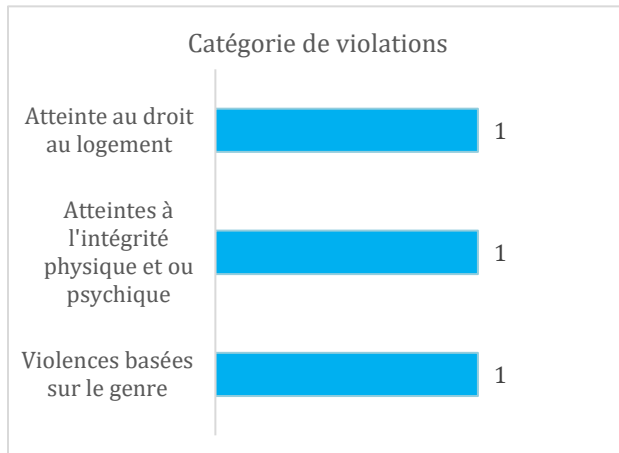
Ci-dessous les déplacements avec les différentes localités :

Commune, province, région (Localité de départ)	Commune, province, région (Localité d'accueil)	# ménage	# personne	# d'homme	# garçon	# femme	# fille	Type de déplacement	Motifs	Remarques/Besoins prioritaires
Barsalogo Sanmatenga Centre-Nord	Ourgou- Manega Oubritenga	01	09	02	03	02	02	Primaire	Attaque de GA	Besoins en Vivres et en abris
Kaya Sanmatenga Centre-Nord	Loumbila Oubritenga	01	05	01	02	01	01	Primaire	Recherche de meilleures conditions de vie	Besoins en Wash, Vivres,
Tougouri Namentenga Centre-Nord	Salogo Ganzourgou Wapassi	01	30	03	09	10	08	Secondaire	Attaque des GA	Besoins en Wash, Vivres, Abris
Tougouri Namentenga Centre-Nord	Zorgho Ganzourgou Sinyè	04	22	04	06	06	06	Primaire	Préventive	Besoins en Wash, Vivres, Soins médicaux AME, Abris
Barsalogo Sanmatenga Centre-Nord	Mogtédo Ganzourgou Mogtédo V4	01	10	02	02	02	04	Primaire	Attaque des GA	Besoins en Wash, Vivres, Soins médicaux AME, Abris
Pissila Sanmatenga Centre-Nord	Nagréongo Oubritenga Nagréonkoudgo	25	357	30	105	102	120	Primaire	Attaque des GA et Ultimatum	Besoins en Wash, Vivres, AME, Abris
Barsalogo Sanmatenga Centre-Nord	Nagréongo Oubritenga Nagréonkoudgo	16	269	28	67	72	102	Primaire	Attaque des GA et Ultimatum	Besoins en Wash, Vivres, AME, Abris
Tougouri Namentenga Centre-Nord	Nagréongo Oubritenga Nagréonkoudgo	19	229	22	53	66	88	Secondaire	Attaque des GA et Ultimatum	Besoins en Wash, Vivres, AME, Abris
Kaya Sanmatenga Centre-Nord	Loumbila Oubritenga Koulinga	01	08	02	02	02	2	Primaire	Recherche de meilleure condition de vie	Besoins en Vivres, Soins médicaux AME, Abris
Barsalogo Sanmatenga Centre-Nord	Loumbila Oubritenga	01	07	01	02	01	03	Primaire	Préventif	Besoins en Wash, Vivres, Soins médicaux AME, Abris
Nagréongo Oubritenga Plateau Central Nagréonkoudgo	Bani Seno Sahel	40	334	40	92	82	120	Retour	Retour à la sécurité	RAS
Barsalogo Sanmatenga Centre-Nord	Loumbila Oubritenga	01	18	03	04	04	07	Primaire	Attaque de GA	Besoins en Abris, Vivres
TOTAUX		111	1298	138	432	350	378			

IV. Incidents de protection



• Statistiques



- **Détails sur les incidents**

Malgré la stabilité sécuritaire, trois (03) incidents de protection dont un (01) cas de VBG ont été enregistrés au cours du mois. A la différence des mois précédents, deux (02) incidents hors VBG ont été documentés.

Ci-dessous, les incidents classés en trois catégories de violation :

- **Atteinte au droit au logement** : une (01) victime. Il s'agit de d'un (01) homme PDI chef de ménage PDI âgé de 48 avec neuf (09) personnes à charge, victime d'une éviction forcée pour non-paiement de loyer dans la commune de Dapélogo.
- **Atteinte à l'intégrité physique et ou psychique** : une (01) victime. Il s'agit d'un (01) garçon PDI de 07 ans agressé physiquement par un adulte de la même communauté pour avoir attaché son âne à proximité de son champ à Lawè dans la commune de Dapélogo.
- **Violences Basées sur le Genre (VBG)** : une (01) victime ; une (01) fille PDI de 15 ans du village de Ourgou dans la commune de Ourgou-Manega. Il s'agit d'un cas de viol par un (01) groupe de jeunes du village de Poedogo dans la même commune, alors qu'elle revenait du champ.

V. Situation par secteur

V.1 VBG

- **Éléments clés**

Un (01) incident VBG a été enregistré au cours du mois avec l'appui de l'OSC Wend-Yam. Il s'agit d'un (01) cas de viol perpétré dans la commune de Ourgou-Manega sur une fille PDI de 15 ans du village de Ourgou par un groupe de jeunes dans le village de Poedogo, alors qu'elle revenait du champ. Cependant, par peur de perturber la cohabitation pacifique, les parents de la survivante ont réglé l'affaire à l'amiable avec l'appui des leaders communautaires des deux villages (Ourgou et Poédogo).

- **Activités de prévention et réponses**

Trois (03) sensibilisations à travers des groupes de discussion ont été réalisées avec l'appui des volontaires de l'OSC Wend-Yam, auprès de 37 personnes constituées de sept (07) filles PDI, 16 femmes (14 PDI, 02 hôtes), deux (02) garçons PDI et 12 hommes (05 PDI, 07 hôtes). Les séances ont porté sur le mariage forcé, le harcèlement sexuel, dans les communes de Loumbila (Noungou), Zitenga (Sadaba) et Dapélogo. Par ailleurs, la survivante de viol a bénéficié des premiers soins au CSPS de Ourgou-Manega et référée à l'action humanitaire de la même localité sur demande de son père, pour une assistance psychologique.

V.2. Protection de l'enfance

- **Éléments clés**

Au cours du mois, deux (02) enfants ont été victimes directes de violation, notamment le viol commis sur une fille de 15 ans dans la commune de Ourgou-Manega et l'agression physique sur un

(01) garçon de 7 ans dans la commune de Dapélogo. Aussi 23 enfants PDI (15 filles, 08 garçons) sans extrait de naissance, deux (02) garçons déscolarisés et deux (02) enfants séparés toutes des filles ont été identifiés dans les communes de Zitenga et Salogo. En outre, 810 enfants (378 filles, 432 garçons) ont été impliqués dans les déplacements de population observés au cours du mois.

- **Activités de prévention et réponses**

RAS

V.2. État de droit

- **Éléments clés**

A l'instar des mois précédents, les institutions juridiques et judiciaires sont en place et fonctionnent normalement, offrant des services appropriés aux justiciables. Afin de permettre aux PDI d'accéder aux différents documents d'état civil, le président de la délégation spéciale (PDS) et la gendarmerie de la commune de Mogtédou ont effectué une visite auprès des PDI de Mogtédou V4 dans la perspective de leur produire les documents civils.

Malgré ces offres, certains PDI ne manifestent aucune volonté d'entrer en possession des documents civils, en raison de la méconnaissance de l'importance pour certains et la peur d'être démasqués pour d'autres qui semblent être inscrits dans plusieurs service sociaux pour bénéficier des assistances. Cela est observé dans la commune de Ourgou-Manega.

- **Activités de prévention et réponses**

Une (01) sensibilisation sur le droit à l'information des PDI et l'accès aux services disponibles dans leur zone d'accueil a été réalisée à Wapassi dans la commune de Salogo auprès de 21 personnes constituées de 11 femmes et dix (10) hommes et 11 femmes tous PDI.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Éléments clés**

Au cours du mois de septembre 2024, **49** personnes à besoins spécifiques (alimentaires, médicaux, abris) à satisfaire, ont été enregistrées. Il s'agit de **11** femmes PDI cheffes de ménages, sept (**07**) hommes PDI avec plus de 10 personnes à charge et sans revenu, **deux (02)** filles PDI âgées de 09 et 10 ans séparées, trois (**03**) personnes déplacées internes vivant avec handicapées (01 femme, 01 garçon, 01 homme), **23** enfants PDI (15 filles, 08 garçons) sans extrait de naissance, **deux (02)** garçons PDI déscolarisés et **une (01)** femme PDI du 3^e âge, identifiées dans les communes de Mogtédou, Zitenga, Salogo Ourgou-Manega et Nagréongo.

- **Activités de prévention et réponses**

RAS

V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

Courant ce mois de septembre, aucun conflit lié à la cohésion sociale n'a été enregistré dans la région du Plateau Central. Toutefois, les questions liées au partage des ressources (terres cultivables, eau potable) pourraient occasionner des tensions au regard de l'afflux de PDI dans la région.

- **Activités de prévention et réponses**

Huit (08) sensibilisations sur les mécanismes d'une bonne cohabitation et la non-discrimination des PDI ont été réalisées au cours du mois. Elles ont vu la participation de **175 personnes (165 PDI, 10 hôtes)** constituées d'une **(01) fille PDI, 91 femmes (89 PDI, 02 hôtes)** et **83 hommes (75 PDI, 08 hôtes)** dans les communes de Zorgho (Sinyè), Loumbila (Noungou, Loumbila), Zitenga (Yamana, Léléxé), Mogtèdo (Mogtèdo V4).

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Éléments clés**

La question liée au LTB reste d'actualité dans la région même au mois de septembre. Les populations, surtout les personnes déplacées internes, font face à un manque de terres cultivables et d'abris. C'est pourquoi, 50 ménages PDI de 200 personnes installées sur le site PDI de Wapassi dans la commune de Salogo occupent des abris de fortune. Par ailleurs, d'autres PDI vivant dans les communes de Zorgho, Ourgou-Manega, Salogo sont en location avec des loyers mensuels allant de 7500 à 30 000 FCFA le mois, malgré le manque d'activité génératrice de revenus. Une situation susceptible de conduire à l'éviction pour non-paiement de loyer. C'est le cas du chef de ménage PDI de la commune de Dapélogo victime d'éviction forcée au cours de ce mois. Ce chef de famille a été contraint de quitter la maison avec sa femme et ses huit (08) enfants pour se réfugier dans une maison abandonnée. A cela s'ajoute un ultimatum de déguerpissement qui a été donné à 168 ménages hôtes de Mogtèdo V4 qui avaient bénéficié au préalable d'un dédommagement par la société minière OROZONE.

- **Activités de prévention et réponses**

RAS

V.7. Protection à base communautaire

Avec la contribution des structures communautaires et de l'OSC Wend-Yam, **49 PBS** ont été documentées et **212 personnes** sensibilisées sur les différentes thématiques de protection au cours du mois.

L'ensemble des réseaux communautaires ayant facilité la réalisation du monitoring de protection est constitué de :

- **Dix (10)** points focaux mis en place par INTERSOS dont quatre (04) dans la province de l'Oubritenga, quatre (04) dans la province du Ganzourgou et deux (02) dans le Kourwéogo ;
- **Six (06)** volontaires de protection de l'OSC Wend Yam dont un (01) superviseur à Ziniaré et les autres couvrant les communes de Dapélogo, Loumbila, Ourgou-Manega, Zorgho, Mogtédou, Zitenga ;
- **Dix (10)** comités de protection mis en place par INTERSOS dont quatre (04) dans l'Oubritenga, quatre (04) dans le Ganzourgou et deux (02) dans le Kourwéogo avec un total de 40 membres dont 11 femmes et 29 hommes ;
- 12 informateurs clés et relais communautaires identifiés à travers toutes les provinces par les moniteurs et les volontaires de protection des OSC partenaires.

VI. Partage d'informations et coordination

● Acteurs humanitaires

- **Le mardi 10 septembre** : une sortie conjointe de terrain a eu lieu avec le volontaire de l'OSC partenaire installé à Mogtédou dans le village de Mogtédou V4.
- **Le vendredi 28 septembre 2024**, une séance de coaching a été animée par la monitrice de protection de Ziniaré auprès de trois (03) volontaires dans les locaux de l'OSC sur la collecte des données P21 et sur l'enregistrement des incidents sur Kobo collect.

● Autorités

- **Le vendredi 13 septembre**, une rencontre a eu lieu avec le Directeur Provinciale de l'Action humanitaire de l'Oubritenga. Cette rencontre entre dans le cadre du renforcement de la collaboration entre INTERSOS et ses différents partenaires. Les discussions se sont faites sur l'identification des PBS source d'incompréhension avec certains services communaux de la province. A l'issue de cette rencontre, le Directeur a suggéré une séance de formation ou d'explication avec les différents acteurs sur cette question afin de lever toute suspicion sur les différentes activités réalisées sur le terrain et assainir la relation entre ces services communaux et l'ONG.
- **Le mardi 17 septembre**, une visite de courtoisie a été réalisée auprès des agents du service communal de l'action humanitaire de Ourgou-Manega. Cette visite entre dans le cadre des interventions de INTERSOS dans la commune. Les agents ont salué cette visite et sollicité un accompagnement afin de soulager les PDI qui n'ont bénéficié d'une assistance depuis environ 10 mois maintenant.
- Une visite a également eu lieu à la mairie de Zitenga afin de rencontrer le service communal de l'Action humanitaire pour s'imprégner de la situation de certaines PBS référées par ledit service au cours des mois précédents.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Oubritenga	Ziniaré	Réouvrir le volet VBG au sein d'INTERSOS	UNHCR INTERSOS	Urgent	L'absence du volet VBG impacte sur la gestion des cas de VBG qui sont récurrents dans la région.
Ganzourgou	Salogo (Wapassi)	Apporter une assistance en abris	UNCHR, DP Action Humanitaire	Urgent	Faire un plaidoyer auprès des acteurs du secteur abris
Oubritenga	Ourgou-Manega Dapélogo	Apporter une assistance en abris	UNHCR Action Humanitaire	Urgent	Faciliter l'accès au logement des PDI qui vivent en location